



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
*La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...*

• (Page 07)

**Grand Lomé**

**Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ prend fonction en qualité de Gouverneur**

*Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ, Gouverneur du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) a officiellement pris fonction ce mercredi 06 novembre 2024, au cours...*

• (Page 04)

**Royaume-Uni**

**La Banque centrale baisse son taux directeur comme prévu**

*La Banque d'Angleterre (BoE) a, sans surprise abaissé ce jeudi son taux directeur d'un quart de point, pour ...*

• (Page 08)

**Renforcement des partenariats économiques**

• (Page 03)

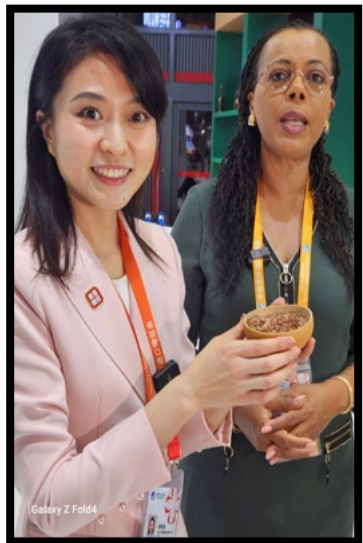
# La Belgique en mission au Togo avec 46 entreprises



**7ème Exposition Internationale d'Import de Chine**

• (Page 04)

# Le Togo valorise la filière riz à Shanghai



**Nigeria**

**La Banque africaine de l'énergie annonce le démarrage de ses activités**

*Le gouvernement nigérian a fixé au 28 janvier 2025 la date limite pour la mise en service de la Banque africaine de ...*

• (Page 02)

**Togo**

**Les grandes décisions du Conseil des ministres du 05 novembre 2024**

*Le Conseil des ministres s'est réuni ce mardi 05 novembre 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimana ...*

• (Pages 05)

**Changements climatiques**

**4ème appel à propositions sur la réduction du méthane**

*Le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA), hébergé par la Banque africaine de développement, a lancé, mercredi 6 ...*

• (Page 06)

**Novembre Bleu**

**Un regard porté sur la santé masculine au Togo**

*C'est en pleine rue à Lomé, que la campagne "Novembre Bleu Togo" a été lancée, le mercredi 6 novembre 2024 par Bébé Trésor, un média togolais ...*

• (Page 11)

**FIBREZ SANS FRAIS**  
ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À ~~10 000~~ **0 FCFA**  
CANALBOX VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ  
8866 www.canalbox.tg  
\*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel

Nigeria

# La Banque africaine de l'énergie annonce le démarrage de ses activités

Le gouvernement nigérian a fixé au 28 janvier 2025 la date limite pour la mise en service de la Banque africaine de l'énergie, dotée d'un budget de 5 milliards de dollars, à Abuja, la capitale du pays.

• Joël Yanclo

La délégation nigériane conduite par le secrétaire permanent du ministère des Ressources pétrolières et membre du conseil d'administration représentant le Nigéria auprès de l'Organisation des producteurs africains de pétrole (APPO), l'ambassadeur Nicholas Agbo Ella, a fait cette révélation le mercredi 30 octobre 2024 lors de la 19<sup>ème</sup> réunion du conseil d'administration de l'Organisation à Yaoundé, en République du Cameroun. L'ambassadeur Ella a réitéré l'engagement du Nigéria envers les idéaux de l'APPO et la création immédiate de la banque de l'énergie à Abuja. « Le Nigeria a remporté le droit d'accueillir le siège de la Banque africaine de l'énergie (AEB) en juillet 2024, après avoir concouru avec le Ghana, l'Algérie, l'Afrique du Sud et la République du Bénin », a-t-il déclaré. L'AEB, a-t-il ajouté, vise à combler les déficits de financement dans l'industrie pétrolière et gazière du continent. « Je suis heureux de m'adresser au Conseil d'administration (CE) pour aborder ce sujet très important : le lancement du siège de la Banque africaine de l'énergie à Abuja, au Nigéria. » « Comme vous le savez sans doute, le bâtiment du siège (de la Banque africaine de l'énergie) a été inspecté par l'équipe technique le 24 mai 2024, et les tra-



vaux de rénovation pour son achèvement sont en cours. Le Nigéria s'est pleinement engagé à livrer le bâtiment et l'ameublement à la banque en temps utile. Nous bénéficions du soutien et de la coopération totale de M. le Président, Son Excellence Bola Ahmed Tinubu GCFR et de notre Assemblée nationale pour concrétiser ce projet au Nigéria », a déclaré l'ambassadeur Ella, suscitant les applaudissements des représentants de 13 pays membres présents à la réunion à Yaoundé. La date de lancement de la Banque coïncide avec le 38<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'APPO, un bloc de 18 pays membres qui stimule le développement de l'industrie énergétique africaine. Donnant plus d'informations sur le niveau de préparation du Nigéria au lancement de la banque, le secrétaire permanent a rappelé à l'assemblée que le Conseil exécutif fédéral du Nigéria a « approuvé le 25 juin 2024 l'hébergement de la Banque ». Il a ajouté que

la ratification de la Charte et de l'Accord de siège est à un stade avancé. Dans sa décision, la FEC a également approuvé et avalisé le document de création de l'AEB et a demandé au Procureur général et au Ministre de la Justice d'entamer le processus de ratification. « Le procureur général a conclu le processus le 9 septembre 2024 et a transmis les documents de création de l'AEB à Son Excellence le Président pour son assentiment. Une fois cela fait, ils seront transmis à l'APPO. » En ce qui concerne la contribution au capital de l'AEB, l'ambassadeur Ella a déclaré que le Nigéria s'efforce actuellement de compléter sa propre part de la contribution au capital de l'AEB. « Outre le paiement antérieur de 59 120 000 \$, 10 millions de dollars supplémentaires ont été versés sur le compte APPO par le FGN (Nigéria) la semaine dernière. Nous avons l'intention d'effectuer le paiement intégral avant le départ de la banque.

## AUX DECIDEURS ...

### Vers un avenir durable pour l'Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest, et particulièrement la région de l'UEMOA, se trouve à un carrefour décisif. À l'heure où les défis climatiques, économiques et sociaux se multiplient, l'engagement de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) pour la finance durable, à travers sa première émission d'obligations vertes, marque une avancée considérable. Cette initiative, qui s'appuie sur les principes de la finance verte, sociale et de développement durable (GSS), ouvre la voie à une nouvelle ère d'investissement pour l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit, non seulement d'une première pour l'espace UEMOA, mais d'un signal fort envoyé aux investisseurs et aux institutions de la région.

Les récents développements à Lomé, avec la cotation de l'emprunt obligataire « GSS BIDC-EBID 6,50% 2024-2031 », illustrent un effort concerté pour répondre aux attentes d'une population en quête de solutions concrètes. Le produit de cet emprunt, soit 70 milliards de FCFA, sera destiné à financer des secteurs essentiels comme l'énergie, l'eau, l'assainissement et la santé. Derrière ces chiffres se cachent des vies améliorées, des communautés renforcées et une région qui se dote des moyens pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux actuels.

Pourquoi cette première émission d'obligations vertes est-elle si importante ? Parce qu'elle inscrit la BIDC dans une dynamique mondiale où la finance devient un levier de transition écologique et sociale. Les économies africaines, bien qu'en pleine croissance, demeurent vulnérables aux chocs climatiques et aux défis de l'infrastructure de base. Adopter un modèle de financement durable n'est plus un luxe ; c'est une nécessité. Les engagements financiers doivent désormais aller au-delà de la simple rentabilité, pour inclure une vision à long terme, celle d'un avenir durable et inclusif pour tous.

Le choix de la BIDC de s'aligner sur les standards internationaux (tels que les principes de l'ICMA) n'est pas qu'un gage de transparence. C'est aussi une invitation aux autres acteurs régionaux à embrasser cette vision commune. Le marché financier ouest-africain, souvent en retard sur ces questions, doit rattraper ce virage écologique et social, et cette initiative montre que la région est prête à évoluer. Il revient désormais à la BIDC, aux investisseurs, aux États, mais aussi aux citoyens de prendre conscience que l'avenir de l'Afrique de l'Ouest est entre leurs mains.

Cette vision est porteuse d'espoir car, elle montre que le développement économique peut rimer avec responsabilité sociale et environnementale. Elle prouve que les institutions africaines sont capables de proposer des solutions locales à des enjeux globaux. Mais elle impose aussi des responsabilités. Il est impératif que ces initiatives ne se limitent pas à de simples annonces ou à des projets ponctuels. Elles doivent s'inscrire dans la durée, porter leurs fruits dans le quotidien des populations et amorcer un changement profond dans les pratiques économiques et financières de la région.

L'Afrique de l'Ouest a les atouts pour réussir ce pari ambitieux. Avec des institutions de plus en plus impliquées et une jeunesse entreprenante, elle peut devenir un modèle en matière de finance durable. La BIDC a donné le ton. Il reste à espérer que cet élan soit le début d'un mouvement collectif, où le développement ne sera plus simplement mesuré en chiffres mais en impacts réels sur le terrain.

Le chemin est tracé ; il appartient désormais aux dirigeants, aux investisseurs et aux citoyens de le suivre.

M.T

# Image du jour

THÈME  
PROFESSIONNALISATION  
DE LA SCÈNE MONDIALE  
DE SLAM AU TOGO.

COUPE DU MONDE DE SLAM TOGO 2024  
3<sup>ème</sup> EDITION  
ATELIERS, MASTERS CLASSES, COMPÉTITIONS ET SPECTACLES  
DU 12 AU 18 NOVEMBRE 2024

+228 91 63 16 48  
coupedumondedeslamtogo2024@gmail.com

## Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km <sup>2</sup>	21,7 km <sup>2</sup>	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Renforcement des partenariats économiques

# La Belgique en mission au Togo avec 46 entreprises

Le jeudi 7 novembre 2024, le Togo a accueilli une délégation belge composée de 46 entreprises dans le cadre d'une mission économique. Cette mission, organisée grâce à l'implication de l'ambassadrice de Belgique et du consul honoraire, reflète l'intérêt croissant des entreprises belges pour le marché togolais et leur volonté de découvrir de nouvelles opportunités de collaboration.

• Hélène Martelot

La Belgique, bien que petite en taille, se présente comme un acteur stratégique au cœur de l'Europe, offrant un accès direct à un marché de plus de 400 millions de consommateurs. Pascale Delcomminette, chef de la délégation, a mis en avant les atouts de la Wallonie en matière de technologie dans des secteurs clés tels que l'eau, l'environnement, l'énergie, l'agriculture, les infrastructures, la santé et le numérique. Elle a souligné que ces domaines, prioritaires pour le développement du Togo, ouvrent des perspectives de synergies profitables pour les deux nations. Selon elle, le Togo est un partenaire privilégié pour la Belgique, notamment grâce à sa stabilité et son cadre réglementaire attractif pour les investissements. Pour Manuela Modukpe Santos, ministre togolaise de l'industrie et de la promotion des investissements, cette mission marque une étape importante dans la coopération entre le Togo et la Belgique. Elle a encouragé les entreprises belges à saisir cette opportunité pour



tisser des liens solides avec les acteurs locaux. La ministre a également réaffirmé l'engagement du Togo à offrir un environnement favorable aux affaires, soutenu par des réformes visant à faciliter les investissements et le partenariat public-privé. Plusieurs entreprises belges ont exprimé leur enthousiasme pour ce partenariat et la dyna-

mique d'innovation togolaise. Raoul Antoine, manager général de son entreprise au Togo depuis dix ans, a rappelé l'intérêt de la Belgique pour le Togo, soulignant son potentiel économique et sa population active qualifiée. Son entreprise vient d'inaugurer une nouvelle station de traitement d'eau à Lomé et prévoit d'autres

projets dans la région des Savanes. Sébastien Heymans, manager de la société Lessine, spécialisée dans les équipements industriels, a salué les récentes réformes visant à renforcer le secteur industriel togolais, notamment dans le phosphate, l'agroalimentaire et la pharmaceutique. Il espère des collaborations à long terme avec des par-

tenaires locaux pour développer des capacités de production au Togo. Xavier Kempenaire, représentant de Néo-Tech, entreprise dédiée aux équipements scientifiques pour les établissements éducatifs, a également partagé son enthousiasme pour ce partenariat. Néo-Tech a récemment remporté trois appels d'offres pour

fournir des équipements de laboratoire aux universités togolaises, témoignant de la confiance dans le potentiel éducatif du Togo. Cette mission économique entre la Belgique et le Togo marque une nouvelle phase de coopération, avec un accent sur le développement durable, l'innovation technologique et l'essor de nouveaux projets d'investissement. Pour les acteurs belges, le Togo s'affirme comme un marché porteur et un modèle de stabilité en Afrique de l'Ouest. Quant au Togo, il espère tirer parti de cette coopération pour consolider son développement économique et renforcer ses capacités dans des secteurs stratégiques.



## Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigeria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100.

### Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,5 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,5 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dettes publiques (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dettes extérieures publiques (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	2,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	593,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

## 7ème Exposition Internationale d'Import de Chine (CIIE)

## Le Togo valorise la filière riz à Shanghai

Pour la septième année consécutive, le Togo est présent à l'Exposition Internationale d'Import de Chine (CIIE), à Shanghai, du 5 au 10 novembre 2024. Événement de premier plan, la CIIE offre au Togo une plateforme unique pour renforcer ses liens commerciaux avec la Chine, attirer de nouveaux investisseurs et promouvoir ses produits agricoles, notamment le riz togolais, auprès d'un public international.

● Joël Yanclo

La participation togolaise à la CIIE témoigne d'une volonté affirmée de consolider les relations sino-togolaises et de renforcer la visibilité de ses ressources agricoles. Sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), les opérateurs économiques togolais, en particulier les acteurs de la filière riz, bénéficient d'une opportunité unique de promouvoir leur production auprès des investisseurs chinois et de potentiels partenaires commerciaux. La filière riz togolaise, mise en avant cette année, trouve son essence dans le cadre du Projet d'Appui à la Valorisation du Riz Togolais (PAVRIT), visant à accroître la production locale, améliorer la transformation et faciliter la commercialisation du riz. Trois variétés de riz togolais – la S-BAIKA, le Chapeau vert et le riz rouge des montagnes de l'Atakora à Kpalimé – sont présentées pour faire découvrir aux investisseurs chinois les spécificités et la qualité des produits togolais. La participation du Togo à la CIIE marque une avancée dans sa stratégie de développement économique et de promotion de ses produits agricoles sur la scène internationale. En choisissant de valoriser la filière riz, le pays mise sur un secteur porteur, tant pour renforcer son autosuffisance alimentaire que pour dynamiser l'économie rurale. Ce type d'initiative s'inscrit dans la vision d'une diversification des marchés d'exportation du Togo, réduisant ainsi sa dépendance aux circuits commerciaux traditionnels.

La CCI-Togo aux manettes

## Digitalisation

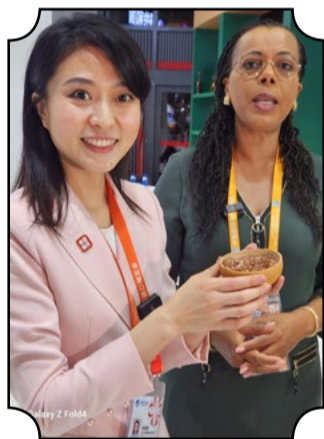
## Les abonnés de la TdE invités à fournir des informations

Les usagers de la Société Togolaise des Eaux (TdE) sont invités à renseigner leurs informations afin d'une mise à jour des profils dans la base de données.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de digitalisation et partant, d'amélioration des services offerts par le distributeur d'eau. Concrètement, les clients devront communiquer le numéro à 14 chiffres figurant à gauche sur les factures TdE, ainsi que les



Le programme de la CCI-Togo pour cette édition inclut non seulement la présentation des produits locaux, mais également des visites stratégiques en Chine. Ces visites permettront aux acteurs togolais de s'inspirer des meilleures pratiques dans les chaînes de valeur chinoises, notamment en matière de production, transformation et emballage de riz. En outre, des rencontres B2B sont prévues pour explorer les possibilités de partenariats et d'investissements dans la filière agricole togolaise. De-



puis 2018, la CIIE de Shanghai rassemble des entreprises du monde entier et se positionne comme une plateforme de choix pour les échanges commerciaux internationaux. La Chine, de plus en plus ouverte aux importations, représente un marché de taille pour les produits africains, dont les produits agricoles. Le Togo, qui maintient des liens étroits avec la Chine, profite de cet événement pour renforcer ses partenariats économiques, attirer des investissements et diversifier ses débouchés commerciaux. La CCI-Togo, en collaboration avec les acteurs économiques et les autorités, continue d'œuvrer pour saisir les opportunités offertes par des événements internationaux tels que la CIIE, contribuant ainsi à positionner le Togo comme un acteur dynamique du commerce mondial.



## Grand Lomé

## Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ prend fonction en qualité de Gouverneur

Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ, Gouverneur du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) a officiellement pris fonction ce mercredi 06 novembre 2024, au cours d'une cérémonie de passation de charges, dans les locaux du Gouvernorat du DAGL.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Colonel Hodabalo AWATE, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, de Monsieur Joseph Kouamy GOMADO, Ministre de l'Aménagement et du Développement des Territoires, des Gouverneurs des autres régions du Togo (Maritime, Plateaux, Kara et Savanes), des députés, des partenaires techniques et financiers, des Maires des 13 communes de Lomé, des chefs traditionnels, et du personnel du DAGL. Au cours de la cérémonie, Tagba Ataféyiné TchALIM, Secrétaire Général pi du DAGL, a passé le témoin à Madame le Gouverneur. Dans son discours de circonstance, il a fait la lumière sur les progrès réalisés par le DAGL durant son mandat et souhaité une bonne chance à Madame le Gouverneur dans ses nouvelles fonctions. « Je voudrais formuler mes vœux les plus sincères de succès à Madame le Gouverneur dans la poursuite du processus de création et de mise en place des autres directions et services ainsi que dans la prise en compte et la réalisation des différentes missions confiées au DAGL en vue de son fonctionnement optimal conformément aux vœux des plus hautes autorités de notre pays », a-t-il déclaré. Dans son allocution, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, a adressé ses félicitations à Monsieur Tagba Ataféyiné TchALIM pour le travail abattu depuis la création du DAGL en 2019



et à Madame Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ pour sa nomination et sa prise de fonction en tant que Gouverneur du DAGL. Il a également exhorté chaque acteur à jouer sa partition aux côtés de Madame le Gouverneur. « Je saisi cette occasion pour exhorter et inviter tous les collaborateurs à plus d'ardeur, d'abnégation et de franche collaboration avec Madame le Gouverneur pour la réussite de sa mission traduite dans la délivrance des services publics de qualité, la sauvegarde de la paix, la sécurité, la cohésion sociale et atteindre les objectifs communs de développement intégral, participatif et inclusif sur l'étendue du territoire du DAGL » a-t-il ajouté. Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ pour sa part, a exprimé toute sa gratitude au Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour la confiance renouvelée. Elle a également adressé ses sincères remerciements au personnel du DAGL, spécialement à M. Tagba Ataféyiné TchALIM et aux directeurs pour leur accueil

chaleureux et très fraternel, ainsi que pour toutes les diligences accomplies pour faciliter son installation. « Nous avons la volonté d'écrire une nouvelle page de l'histoire du Grand Lomé, axée sur l'unité, la prospérité et le bien-être de tous nos concitoyens. Cela implique naturellement de poursuivre et d'amplifier les initiatives déjà en cours, notamment la gestion des déchets solides au Centre d'Enfouissement Technique d'Aképé, un projet phare que nous continuerons à développer. Notre priorité immédiate sera de définir, en concertation avec le conseil du DAGL et les maires, les actions urgentes à entreprendre pour améliorer nos infrastructures, sécuriser nos marchés et veiller à la salubrité de notre cadre de vie » a-t-elle souligné. Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le DAGL est sous la tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière. Il regroupe l'ensemble des treize communes du Grand Lomé. Ses limites territoriales se confondent avec les limites des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé réunies

## Togo

## La justice veut adapter ses textes à la nouvelle constitution

Au Togo, la justice se lance dans un processus d'adaptation à la nouvelle constitution. En effet, les principaux textes législatifs en matière pénale et civile sont actuellement soumis à des travaux de mise en conformité, réunissant divers acteurs et spécialistes, notamment des avocats et magistrats, à Lomé.

L'objectif de ces travaux de trois jours est d'actualiser notamment le code de l'organisation judiciaire, le code de procédure pénale, le code pénal et le code de procédure civile, vis-à-vis du nouvel environnement constitutionnel. À l'ouverture des travaux, le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Guy Mipamb Nahm-Tchougli, a invité les participants à s'engager activement dans ces échanges, à

partager leurs idées et expériences, et à formuler des recommandations pertinentes pour faire de la justice togolaise un modèle d'efficacité et de conformité aux normes constitutionnelles. Pour l'of-

ficiel, il s'agit de poursuivre les efforts de réformes et de modernisations de la justice togolaise, engagés depuis quelques années.

Avec Togo First



# Les grandes décisions du Conseil des ministres du mardi 05 novembre 2024



1. Le Conseil des ministres s'est réuni ce mardi 05 novembre 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le Conseil des ministres a examiné et adopté trois projets de loi, deux ordonnances et deux décrets.

## I. Au titre des projets de loi,

3. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi modifiant la loi n° 2004-022 du 15 décembre 2004, portant régime juridique et fiscal harmonisé applicable au projet du gazoduc de l'Afrique de l'ouest en République togolaise.

4. Le traité du gazoduc de l'Afrique de l'ouest signé en 2003, et auquel notre pays est partie avec le Bénin, le Ghana et le Nigéria, vise la réalisation du projet du gazoduc de l'Afrique de l'ouest destiné au transport du gaz naturel du Nigéria pour approvisionner les trois autres pays.

5. Les changements intervenus depuis lors dans l'environnement du projet induisent la nécessité d'adapter les dispositions de la loi du gazoduc de l'Afrique de l'ouest relatives à trois aspects, à savoir : la période d'exemption fiscale accordée à la Société West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo), le taux d'imposition de WAPCo et la possibilité d'octroyer des licences à d'autres chargeurs.

6. Ces évolutions contribuent à améliorer la gouvernance du projet et à insuffler une nouvelle dynamique à la société Wapco et au réseau de gazoduc de l'Afrique de l'ouest. Elles permettent notamment aux États-parties de pouvoir diversifier les sources d'approvisionnement en gaz naturel, afin de mieux répondre aux besoins croissants.

7. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la convention internationale de 1992 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

8. Les atouts dont dispose notre pays en matière d'opérations portuaires, notamment le climat de sécurité et les bonnes performances du Port autonome de Lomé ont permis un important accroissement des opérations portuaires, notamment celles de transbordement en mer.

9. Outre le cadre réglementaire national, le Togo a transposé des conventions de l'Organisation maritime internationale (OMI) afin de conforter son positionnement comme un État du port et un État du pavillon.

10. L'adoption de ce présent projet de loi permet de renforcer notre dispositif par l'adhésion à la convention internationale de 1992 portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures ; l'objectif visé étant la réhabilitation de l'environnement marin en cas de pollution et le dédommagement des populations riveraines.

10. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi autorisant l'adhésion du Togo au protocole de 2000 sur la préparation, la lutte et la coopération contre les événements de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses (OPRC-HNS 2000).

11. Les risques de pollution en mer ne se limitent pas aux cas de déversement accidentel d'hydrocarbures. Aussi des instruments internationaux ont-ils été élaborés pour couvrir les autres éventualités.

12. Il en est ainsi du Protocole de l'OMI du 15 mars 2000, sur la préparation, la lutte et la coopération entre États membres contre les faits de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses.

13. En adhérant à ce Protocole, notre pays va développer ses capacités opérationnelles pour préserver la santé humaine, protéger les ressources biologiques, la flore et la faune marines, et remédier aux éventuelles atteintes à l'agrément des sites en cas de pollution.

## II. Au titre des ordonnances,

14. Le Conseil des ministres a examiné et adopté l'ordonnance fixant le nombre de sénateurs, les indemnités, les conditions d'éligibilité ou de désignation, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, ainsi que le statut des anciens sénateurs.

15. Dans le système parlementaire bicaméral prévu par la Constitution togolaise, le Sénat, deuxième chambre est composé pour deux tiers (2/3) de ses membres, de personnalités élues par les représentants des collectivités territoriales et d'un tiers (1/3) de personnalités nommées par le Président du conseil.

16. En vue de prendre en compte les nouvelles attributions du Sénat, il y a lieu de réviser la loi organique de 2003 en prenant la présente ordonnance, conformément à l'article 98 de la Constitution qui prévoit que la mise en place des institutions de la Vème République est faite par voie d'ordonnance.

17. Le texte, adopté après l'avis favorable de la Cour Constitutionnelle, fixe le nombre de sénateurs, leurs indemnités, les conditions d'éligibilité ou de désignation, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, ainsi que le statut des anciens sénateurs.

18. Le Conseil des ministres a examiné et adopté l'ordonnance fixant le nombre de députés, les indemnités, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, ainsi que le statut des anciens députés.

19. Les nouvelles attributions de l'Assemblée nationale, première chambre du Parlement, conformément à la Constitution de la Vème République doivent être prises en compte en même temps qu'il est procédé à l'intégration des évolutions antérieures.

20. C'est dans cette optique que la présente ordonnance est prise, après l'avis favorable de la Cour Constitutionnelle, pour consolider les modifications antérieures, arrimer les innovations avec celles du Sénat et permettre le fonctionnement harmonieux des deux chambres du Parlement.

21. Elle fixe, conformément à la Constitution, le nombre de députés, les indemnités, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, ainsi que le statut des anciens députés.

## III. Au titre des décrets,

22. Le Conseil des ministres a adopté le décret portant approbation du nouvel accord de l'organisation interafricaine du café (OIAC), adopté le 20 novembre 2020 à Accra.

23. L'Organisation interafricaine du café (OIAC) a été créée le 07 décembre 1960 pour assurer le bon fonctionnement du secteur dont l'importance demeure notable dans l'économie des pays producteurs.

24. Le 20 novembre 2020, un nouvel accord a été adopté en remplacement de celui de 1960 et de ses modifications successives. Le présent décret permet à notre pays d'approuver ce nouveau texte qui va faciliter l'adoption de stratégies appropriées pour soutenir la production, la transformation et le commerce intra-africain du café ainsi que la promotion de la consommation nationale dans les États producteurs.

25. Au Togo, la priorité demeure l'amélioration durable des conditions de vie des producteurs et la rentabilité de la filière pour l'ensemble des acteurs de la chaîne, pour une caféiculture professionnalisée, compétitive et performante, créatrice de richesses et d'emplois décents, en particulier en milieu rural.

26. Sous l'effet conjugué des politiques publiques et des apports du secteur privé, la production du café, qui a longtemps connu une tendance baissière, est désormais en hausse au Togo, passant de 10.950 tonnes en 2013 à 27.336 tonnes en 2023, avec une progression du rendement du simple au double.

27. Le Conseil des ministres a adopté le décret portant approbation de l'accord international de 2022 sur le café, adopté le 09 juin 2022 à Bogota.

28. Notre pays est également membre de l'Organisation Internationale du café (OIC), créée en 1962. L'accord international a été plusieurs fois révisé et le nouvel accord a été adopté le 09 juin 2022, pour permettre à l'organisation de rechercher de nouveaux moyens et ressources pour développer davantage l'industrie du café, lutter contre les maladies qui s'attaquent à cette culture et contre les changements climatiques.

29. L'approbation du nouvel Accord par le Togo ouvre la voie à l'adoption de stratégies appropriées en vue de soutenir la production, la commercialisation, la transformation et la consommation locale du café, d'une part et, d'autre part, d'améliorer les conditions de vie et de travail des producteurs à travers l'accroissement des exportations.

30. Notre pays ambitionne de doubler la production nationale (de 25.000 tonnes à 50.000 tonnes) à l'horizon 2030 et d'accroître la transformation nationale qui devrait atteindre un volume de 20.000 tonnes soit une augmentation de 40 %.

31. L'objectif est de procurer des revenus décents aux producteurs, d'assurer une répartition juste et équitable des revenus, d'améliorer la productivité et la qualité du café, de mobiliser des investissements conséquents dans le secteur et de promouvoir les initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes sur toute la chaîne de valeur de la filière.

Fait à Lomé, le 05 novembre 2024  
Le Conseil des ministres

## Changements climatiques

### 4ème appel à propositions sur la réduction du méthane

Le Fonds pour les changements climatiques en Afrique (FCCA), hébergé par la Banque africaine de développement, a lancé, mercredi 6 novembre 2024 à Abidjan, son quatrième appel à propositions sur la réduction du méthane par l'approche transformatrice sensible au genre.

● Nicole Esso

Cet appel vise à identifier et à financer des projets innovants et à fort impact potentiel qui abordent la manière dont les questions de genre influencent la capacité des femmes et des hommes à atténuer équitablement les émissions de méthane et à s'adapter aux effets des changements climatiques, exacerbés par ces émissions. Le méthane est un contributeur majeur à l'ozone troposphérique, un polluant nocif et un gaz à effet de serre qui provoque, chaque année, des décès généralisés et des pertes de récolte importantes (COP 28 Global Methane Pledge Ministerial, 2023 (le lien est externe)). En Afrique, la réduction des émissions de méthane d'origine humaine apporte des avantages significatifs à la qualité de l'air, à la santé et aux impacts sexospécifiques, compte tenu des différents rôles, responsabilités et vulnérabilités des femmes et des hommes dans la société. Ces impacts sexospécifiques sont profonds, mais souvent négligés, et concernent les opportunités économiques, l'accès aux ressources, la distribution de la main-d'œuvre, la santé, l'urbanisme, la participation à la prise de décision, l'éducation et la vulnérabilité climatique. Le rôle prépondérant des femmes dans l'agriculture et l'utilisation



de fourneaux à biomasse les lie étroitement aux sources d'émission de méthane, les exposant à des risques pour la santé et à la charge du travail. De plus, l'accès limité des femmes à la terre, au crédit et à l'information réduit leur participation aux efforts de réduction du méthane. La gestion des déchets urbains, les pratiques agricoles inefficaces et le besoin d'air pur affectent également de manière disproportionnée les femmes. Le quatrième appel à propositions du Fonds pour les changements climatiques en Afrique vise à identifier des projets innovants et à fort impact potentiel basés sur l'approche transformatrice du genre. L'objectif est de : s'attaquer aux défis et vulnérabilités spécifiques au genre, en particulier à la manière dont les rôles de genre influencent la capacité des femmes et des hommes à atténuer équitablement les émissions de méthane et à s'adapter aux impacts climatiques exacerbés par ces émissions. Aider les pays africains à passer à une réduction du méthane qui transforme le genre, à

favoriser un développement résilient aux changements climatiques et à faible émission de carbone et à élargir l'accès au financement de l'action climatique. L'appel à propositions est ouvert aux gouvernements africains, aux organisations régionales, aux fonds africains, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux instituts de recherche et aux départements de la Banque africaine de développement dans les 54 pays membres régionaux. Les entités intéressées doivent soumettre leur proposition en anglais ou en français via la plateforme en ligne dédiée avant le 29 novembre 2024. Le quatrième appel à propositions élargira à la fois l'orientation thématique et la portée géographique du Fonds pour les changements climatiques en Afrique, ce qui lui permettra de répondre à la demande croissante des entités éligibles en Afrique. Grâce à une enveloppe de financement disponible de dix millions de dollars américains, des subventions allant de 250 000 dollars à un million de dollars par projet seront allouées.

## RAMU

### Le Burkina Faso lance des cotisations pour l'assurance maladie universelle

Le RAMU vise à rendre accessibles les soins à l'ensemble de la population burkinabé en fonction de ses ressources. Le pays espère ainsi progresser vers un système de santé plus inclusif et résilient, capable de répondre aux besoins de tous.

Le Burkina Faso a introduit des cotisations adaptées aux catégories de travailleurs dans le cadre du Régime d'Assurance Maladie Universelle, a-t-on récemment appris de l'Agence d'information du Burkina. Les travailleurs du secteur informel contribueront ainsi à hauteur de 4000 FCFA (environ 6,6 USD) par mois, tandis que les travailleurs indépendants du secteur formel verseront 15 000 FCFA. Quant aux fonctionnaires, ils cotiseront 2,5% de leurs revenus mensuels, complétés par une contribution de

l'employeur pour atteindre un total de 5%. Lancé en 2015, le RAMU vise à garantir à tous les Burkinabés une couverture médicale allant des soins de médecine générale aux soins hospitaliers. Plus de 1500 personnes sont déjà enregistrées et plusieurs structures de santé sont affiliées au programme, facilitant ainsi l'accès aux services pour les assurés. Pour bénéficier des prestations sanitaires, les usagers doivent néanmoins aussi s'acquitter d'un ticket modérateur couvrant 30% des frais. Le ministre de la Fonction publique Bassolma Bazié a indiqué que l'État

s'emploie à implémenter un système de collecte des cotisations et à former les agents de santé aux outils de gestion pour garantir le bon fonctionnement du RAMU. Pour rappel, le système de santé burkinabé fait face à d'importants défis, notamment l'inaccessibilité physique et financière des services pour une partie de la population, un personnel de santé insuffisant et mal réparti, ainsi que des niveaux élevés de morbidité, de mortalité, de malnutrition et de natalité, selon le ministère de la Santé.

Avec Agence Ecofin

## Afrique subsaharienne

### La BAD se fait le champion des solutions fondées sur la nature

La Banque africaine de développement a présenté de solides arguments en faveur d'une accélération des solutions fondées sur la nature (NbS de son acronyme en anglais) pour la résilience climatique en Afrique subsaharienne, lors d'un événement parallèle organisé dans le cadre de la Conférence sur la biodiversité de la COP 16 qui s'est tenue à Cali, en Colombie.

● Vivien Atakpabem

Cet événement parallèle a réuni des parties prenantes et des partenaires majeurs pour discuter et promouvoir l'adoption de Solutions fondées sur la nature, notamment la conservation de la biodiversité, afin de renforcer la résilience climatique en Afrique subsaharienne. «Les solutions fondées sur la nature offrent un moyen rentable d'améliorer la résilience et l'adaptation des communautés et des écosystèmes clés aux risques climatiques, offrant de nombreux co-bénéfices pour les populations et la nature», a déclaré Innocent Onah, chargé en chef des ressources naturelles à la Banque africaine de développement. M. Onah a souligné que ces solutions pouvaient améliorer les performances des infrastructures, tout en offrant des alternatives à faible émission de carbone, essentielles à la croissance économique et au développement durable. Al-Hamndou Dorsouma, chef de division au Département du changement climatique et de la croissance verte à la Banque africaine de développement, a pointé l'urgence de la situation, en mettant en avant d'importantes lacunes en matière de financement. «L'Afrique subsaharienne ne reçoit actuellement qu'une fraction des 190 milliards



de dollars annuels nécessaires pour l'adaptation d'ici à 2030», a regretté M. Dorsouma, soulignant le rôle crucial des partenariats stratégiques dans l'exploitation durable des ressources naturelles de l'Afrique pour la transformation économique. Crystal Davis, directrice mondiale du programme «Alimentation, Terre et Eau» à l'Institut des ressources mondiales, a fait part des résultats positifs d'une étude récente. «Nous avons examiné près de 300 projets NbS ayant des objectifs de résilience climatique en Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie. Nous avons découvert une richesse de connaissances, d'expériences et d'expertises sur la manière de mettre en œuvre avec succès des projets NbS. Nous savons comment le faire et comment réussir; nous devons simplement le faire plus rapidement et dans plus d'endroits», a fait remarquer Mme Davis. Elle a salué le rôle de catalyseur joué par les banques multilatérales de développement

pour encourager le financement et la mise en œuvre de projets NbS en partenariat avec les pays. L'événement parallèle a également mis en lumière plusieurs initiatives en cours visant à promouvoir l'adoption des NbS. La Banque africaine de développement, en collaboration avec plusieurs partenaires, mène une analyse complète des NbS pour la résilience climatique en Afrique subsaharienne. Cette étude a identifié trois principaux types de projets : les projets verts-gris, les projets verts et les projets à petite échelle. Les discussions ont également abordé les défis pratiques, notamment la compréhension limitée du potentiel des NbS, le manque de projets prêts à l'investissement et les obstacles réglementaires. Les participants ont exploré des solutions pour accélérer les investissements dans la mise en œuvre des NbS, en particulier dans les infrastructures, et pour intégrer ces approches dans des stratégies plus larges de résilience climatique.

## Fret aérien

### +1,7% chez les transporteurs africains en septembre

La dynamique du fret aérien chez les transporteurs africains est restée croissante, mais la progression en glissement annuel a été faible en septembre.

En septembre 2024, le fret aérien chez les compagnies d'Afrique a connu une légère hausse de 1,7% en glissement annuel, alors que la capacité globale des compagnies a augmenté de 13,9% selon le dernier rapport de l'Association du transport aérien international (IATA). La croissance du fret africain en septembre a été la plus lente par régions. L'Amérique latine s'est distinguée avec un taux de croissance de 20,9%, soit le plus élevé, suivie des régions d'Asie-Pacifique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Amérique du Nord dont les croissances se sont respectivement chiffrées



à 11,7%, 11,7%, 10,7% et 3,8%. A l'échelle mondiale, le fret chez l'ensemble des transporteurs affiche une croissance de 9,4% par rapport à septembre 2023. La capacité totale des compagnies a quant à elle progressé de 6,4%. Pour l'IATA, cette performance se traduit par plusieurs facteurs, dont la demande croissante dans l'e-commerce aux USA et en Europe. «En glissement annuel, la production industrielle a augmenté de 1,6%

tandis que le commerce mondial de biens a augmenté de 2,8%. Les échanges mensuels ont augmenté de 1,4%. L'indice des directeurs d'achat (PMI) pour la production manufacturière mondiale et l'indice PMI pour les nouvelles commandes à l'exportation étaient tous deux inférieurs à la barre des 50, à 49,4 et 47,5 respectivement, indiquant une contraction. L'inflation globale aux USA a baissé de 0,2 tandis que le taux d'inflation dans l'UE a baissé de 0,3 points. L'inflation des prix à la consommation en Chine est restée faible à 0,4% en septembre» explique l'IATA.

Avec Agence Ecofin

jeudi 7 novembre 2024

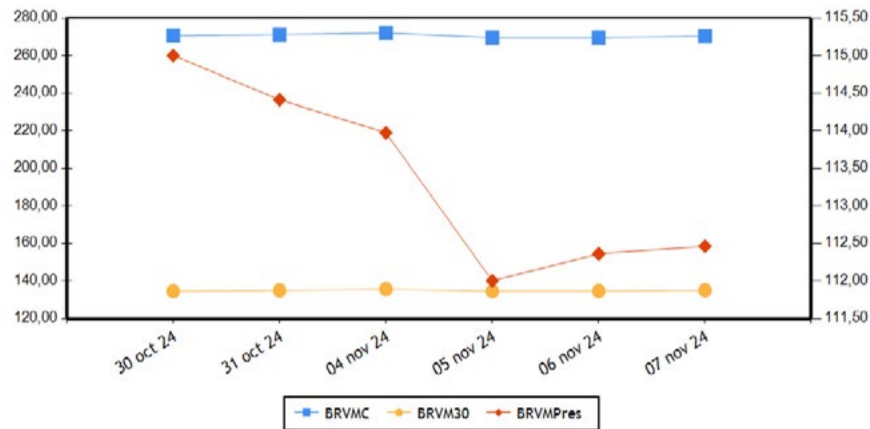
N° 213

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>270,20</b>
Variation Jour	0,27 % ↑
Variation annuelle	26,17 % ↑

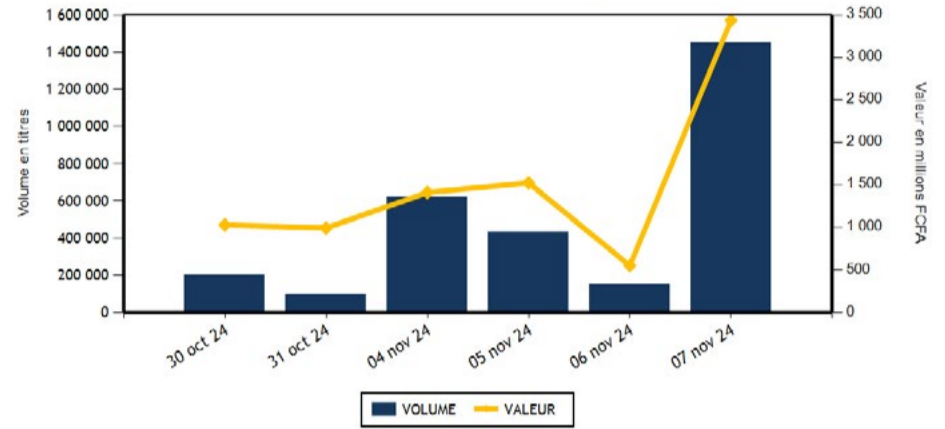
<b>BRVM 30</b>	<b>135,03</b>
Variation Jour	0,32 % ↑
Variation annuelle	25,20 % ↑

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>112,46</b>
Variation Jour	0,09 % ↑
Variation annuelle	10,83 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 801 265 306 507	0,24 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 447 860	864,92 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	3 434 111 581	535,33 %
Nombre de titres transigés	43	2,38 %
Nombre de titres en hausse	15	0,00 %
Nombre de titres en baisse	16	6,67 %
Nombre de titres inchangés	12	0,00 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	10 405	7,43 %	-1,19 %
CIE CI (CIEC)	2 255	7,38 %	32,65 %
UNIWAX CI (UNXC)	435	6,10 %	-18,69 %
SAPH CI (SPHC)	4 450	5,45 %	89,36 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	780	4,00 %	7,59 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	112,46	0,09 %	10,83 %	19 226	226 770 465	8,72
BRVM-PRINCIPAL	36	135,18	0,46 %	30,03 %	1 427 808	3 203 368 366	12,83

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	124,56	-0,18 %	23,29 %	8 715	25 263 405	18,62
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	728,60	0,73 %	37,09 %	19 380	207 448 205	10,07
BRVM - FINANCES	15	101,27	-0,39 %	17,18 %	1 381 018	3 127 493 911	5,66
BRVM - TRANSPORT	2	351,25	2,44 %	6,13 %	3 046	4 158 955	4,56
BRVM - AGRICULTURE	5	194,43	1,43 %	20,35 %	17 815	49 978 710	13,93
BRVM - DISTRIBUTION	7	339,26	-0,70 %	3,37 %	15 576	14 961 995	43,87
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	690,97	-7,44 %	-37,78 %	1 484	833 650	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,75
Taux de rendement moyen du marché	8,48
Taux de rentabilité moyen du marché	10,51
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	155
Volume moyen annuel par séance	430 147,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 229 788 201,73

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	53,24
Ratio moyen de satisfaction	58,80
Ratio moyen de tendance	110,43
Ratio moyen de couverture	90,55
Taux de rotation moyen du marché	0,13
Prime de risque du marché	3,56
Nombre de SGI participantes	34

## Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'État

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



## Royaume-Uni

### La Banque centrale baisse son taux directeur comme prévu

La Banque d'Angleterre (BoE) a sans surprise abaissé ce jeudi son taux directeur d'un quart de point, pour la deuxième fois de l'année, à 4,75%, satisfaite d'un retour de l'inflation à son objectif, mais craint que le nouveau budget britannique renforce la pression sur les prix.

La décision avait été anticipée par les analystes : la Banque d'Angleterre (BoE) a diminué ce jeudi, d'un quart de point, son taux directeur à 4,75%. Après avoir entamé un cycle d'assouplissement monétaire en août, le Comité de politique monétaire (MPC) a choisi à une écrasante majorité de huit voix, contre une, de procéder à un nouveau coup de rabot des taux d'intérêt. Une décision dictée notamment par le reflux de l'inflation au Royaume-Uni, les prix ayant progressé de 1,7% sur un an, son plus bas niveau en trois ans. « Si l'économie évolue comme nous l'attendons, il est probable que les taux d'intérêts continueront de tomber graduellement », a déclaré le gouverneur de l'institution monétaire, Andrew Bailey, tout en réitérant l'importance de ne « pas réduire les taux trop rapidement ou de trop » afin de conserver l'inflation proche de la cible de 2% visée par la BoE.

#### Le budget travailliste pourrait accroître l'inflation

Seule ombre au tableau : la situation des finances publiques au Royaume-Uni qui est une vraie épine



dans le pied dans la Banque d'Angleterre. Car les lourdes dépenses prévues dans le budget du gouvernement travailliste de Keir Starmer, dévoilé la semaine dernière, pourraient accroître les pressions inflationnistes à l'avenir, contraignant la BoE à maintenir des taux élevés plus longtemps. Et pour cause, mercredi dernier, la ministre des Finances Rachel Reeves a annoncé « une augmentation des impôts de 40 milliards de livres » (48 milliards d'euros) l'année prochaine. Le gouvernement travailliste entend, notamment, augmenter les cotisations patronales de 15%, ainsi que l'impôt sur les plus-values. Dans la foulée de la présentation du budget, les investisseurs avaient diminué leurs paris sur une baisse de taux en décembre, a rappelé Kathleen Brooks, analyste chez XTB, avant cette décision de la Banque d'Angleterre. La Banque centrale britannique estime que les mesures annoncées devraient

« renforcer l'inflation d'un peu moins d'un demi-point de pourcentage » au pic de leur effet, attendu en 2026, comparé aux prévisions d'août. L'inflation ne devrait dès lors pas revenir durablement à sa cible de 2% avant 2027, là où la BoE misait auparavant sur 2026.

#### Croissance de 1,5% en 2025

Malgré des finances publiques dégradées, la BoE a réévalué ses prévisions de croissance au Royaume-Uni, à 1% en 2024 et 1,5% en 2025 (contre respectivement 1,25% et 1% projetés en août). Elle estime que le budget dopera le produit intérieur brut (PIB) britannique jusqu'à 0,75 point de pourcentage, au pic de son effet d'ici un an. A titre de comparaison, en France, le gouvernement de Michel Barnier table sur une croissance de 1,1% l'année prochaine.

(Avec AFP)

## Droits de douane

### Taiwan promet d'aider ses entreprises à quitter la Chine

Taipei a annoncé ce jeudi qu'il aidera les entreprises taiwanaises à relocaliser leurs sites de production dans l'archipel si Donald Trump impose, comme promis, des droits de douane de 60% aux marchandises chinoises importées aux États-Unis.

Le retour de Donald Trump à la tête des États-Unis laisse présager une guerre commerciale avec la Chine. Car, pendant sa campagne électorale, le républicain s'est engagé à adopter une ligne dure envers Pékin. Il a notamment promis de mettre en place des droits de douane de 60% sur les produits fabriqués en Chine, et entrant sur le territoire américain. Objectif : lui permettre de financer une large baisse d'impôts. Cette mesure aurait des répercussions immédiates aussi sur Taïwan. Car nombre d'entreprises taiwanaises se sont installées en Chine au cours des 40 dernières années, pour y implanter des usines et profiter de coûts d'exploitation moins élevés. Pour éviter qu'elles ne pâtissent du conflit commercial sino-américain, les

autorités de l'archipel se sont engagées à les aider à rentrer au pays. « Nous présenterons très bientôt une aide pour le monde taiwanais des affaires afin qu'il puisse transférer ses sites de production pour ne pas être soumis à des droits de douane de 60% », a déclaré ce jeudi le ministre de l'Économie de Taïwan, Kuo Jyh-huei, devant des parlementaires. Le ministre n'a, pour l'heure, pas donné plus de détails sur cette mesure. Ce n'est en tout cas pas la première fois qu'il incite ses entreprises à quitter la Chine pour revenir sur l'archipel. Cela avait ainsi été le cas entre 2019 et 2021, quand les deux grandes puissances étaient déjà en conflit commercial. Taipei avait promis à ses entreprises installées en Chine deux années de loyer gratuit dans les zones indus-

trielles gérées par le ministère de l'Économie, des subventions ou encore des prêts plus avantageux.

#### Flou sur les relations futures

Plus globalement, le changement de tête à la présidence des États-Unis pourrait changer la donne pour Taïwan, qui défend sa souveraineté face à la Chine. Washington est depuis longtemps son allié le plus important et son plus grand fournisseur d'armes. Matériel dont elle a besoin pour se défendre contre une éventuelle attaque chinoise. Mais Donald Trump a laissé entendre pendant la campagne électorale que les États-Unis ne s'engageraient pas à défendre militairement l'île dans une telle situation.

(Avec AFP)

## Climat

### 2024 devrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée

L'année 2024 sera quasi certainement la première avec une hausse de la température moyenne du globe d'1,5°C au-dessus de la période pré-industrielle, selon les données du service européen Copernicus.

L'état se resserre encore sur le front climatique. 2024 devrait être une nouvelle année référence pour juger du réchauffement climatique. « Après les 10 premiers mois, il est désormais quasiment certain que 2024 sera l'année la plus chaude jamais enregistrée et la première avec plus d'1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels », selon la base de données « ERA5 » de Copernicus, a commenté ce jeudi Samantha Burgess, directrice adjointe du service changement climatique (C3S) de ce programme européen. Il est même « probable » que le réchauffement ait dépassé 1,55°C durant l'année calendaire, selon ce service européen. « Cela marque une nouvelle étape dans les records de températures mondiales et devrait servir de déclencheur pour rehausser l'ambition à la prochaine conférence sur le changement climatique, la COP29 », a souligné Samantha Burgess. Selon Copernicus, le mois d'octobre a été le deuxième plus chaud dans le monde, après octobre 2023, avec une température moyenne de 15,25°C. C'est 1,65°C de plus que les niveaux préindustriels de 1850-1900, avant que l'utilisation massive des énergies fossiles



(charbon, pétrole, gaz) ne réchauffé fortement l'atmosphère et les océans. Au Japon, le mont Fuji n'a jamais attendu si longtemps ses premiers flocons. La neige vient de tomber alors que le manteau neigeux commence à se former en moyenne le 2 octobre. C'est aussi le 15e mois sur une période de 16 mois que la température moyenne dépasse 1,5°C de réchauffement.

#### Le monde pas sur la bonne trajectoire

Ce chiffre symbolique correspond à la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris de 2015, visant à contenir le réchauffement bien en-dessous de 2°C et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5°C. Cet accord historique fait toutefois référence à des tendances climatiques de long terme: la moyenne devra rester au-dessus d'1,5°C de réchauffement pendant 20 à 30 ans pour que l'on considère que la limite a

été franchie. Selon les derniers calculs de l'ONU, le monde n'est toutefois pas du tout sur la bonne voie pour respecter cette limite, qui permettrait pourtant d'éviter des effets comme des sécheresses, canicules ou pluies torrentielles. Les politiques actuelles entraîneraient ainsi un réchauffement « catastrophique » de 3,1°C au cours du siècle, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Et même en intégrant toutes les promesses de faire mieux, la température moyenne mondiale grimperait de 2,6°C. Les effets meurtriers du réchauffement ont encore été illustrés dernièrement par les inondations dans le sud de l'Espagne, qui ont fait plus de 200 morts, la très grande majorité dans la région de Valence. Copernicus note que les précipitations ont été supérieures aux moyennes en octobre dans la péninsule ibérique, mais aussi en France, dans le nord de l'Italie ou encore en Norvège. Les scientifiques s'accordent sur le fait que sur la majeure partie de la planète, les précipitations extrêmes sont devenues plus fréquentes et plus intenses en raison du changement climatique.

(Avec AFP)

## Chine

### Les marchés trépignent dans l'attente du plan de relance

Les principaux responsables du Parlement chinois se réunissent depuis ce lundi pour élaborer un plan de relance. Les analystes l'attendent avec impatience après les mesures précédemment annoncées et qu'ils jugent trop faibles. Selon eux, ce nouveau programme pourrait d'ailleurs encore être consolidé si Donald Trump remportait l'élection présidentielle américaine cette semaine.

Semaine cruciale en Chine où s'est ouverte ce lundi matin une réunion du « Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire ». Les principaux responsables de cet organe suprême du Parlement chinois doivent élaborer un plan de relance pour la deuxième puissance économique mondiale qui est en perte de vitesse. Les analystes ont les yeux rivés sur ce rendez-vous, dont ils espèrent qu'il ressortira enfin un grand programme d'investissements chiffrés. Car, si le gouvernement chinois a annoncé ces dernières semaines plusieurs salves de mesures, les marchés ne les ont pas jugées



assez fortes. Parmi elles, des baisses de taux d'intérêt, notamment pour les prêts immobiliers existants. Mais aussi des assouplissements de restrictions sur l'achat de logements. Le comité permanent va désormais examiner et approuver toutes ces législations annoncées, dont celles relatives au budget. « Nous nous attendons à davantage de détails sur les propositions qui seront adop-

tées », indique Heron Lim, analyste pour Moody's Analytics. Notamment sur « la manière dont ce financement supplémentaire serait alloué afin de répondre aux problèmes économiques à court terme ». Les économistes de Nomura s'attendent, en effet, à ce que les législateurs approuvent un budget supplémentaire. À savoir une enveloppe d'environ 1.000 milliards de yuans (129 milliards d'euros), principalement destiné aux collectivités locales endettées. L'épineuse question de la gestion par les gouvernements locaux de leur dette sera également au programme.

(Avec AFP)



## Changement climatique

# Plus de 2 milliards de citoyens seront exposés à une hausse de température

Plus de deux milliards de citoyens pourraient être exposés à une hausse de température supplémentaire d'au moins 0,5 °C d'ici 2040, selon un nouveau rapport de l'ONU publié mardi.



● © UNICEF/Farhana Satu. Une rue animée de la capitale du Bangladesh, Dhaka.

Presque tous les citoyens seront affectés, des milliards de personnes étant soumises à des températures plus élevées ou exposées aux risques d'inondations et autres menaces », a déclaré Anacláudia Rossbach, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, connu sous le nom d'ONU-Habitat. Aujourd'hui, environ la moitié de la population mondiale vit dans les villes, et ce chiffre devrait atteindre 70% d'ici 2050.

Le déplacement rapide des populations vers les centres urbains a un impact majeur sur les communautés, les villes, les économies, le changement climatique et les politiques. Une grande partie de la croissance aura lieu en Afrique, où la population devrait presque doubler au cours des 30 prochaines années. Le rapport met en évidence un déficit de financement important pour les infrastructures urbaines résilientes. Les villes ont globalement besoin d'un investissement estimé entre 4.500 et 5.400 milliards de

dollars par an pour construire et entretenir des systèmes résilients au changement climatique, mais le financement actuel ne s'élève qu'à 831 milliards de dollars, soit seulement une fraction du montant requis.

Ce déficit expose les villes, et en particulier leurs populations les plus vulnérables, à des risques croissants.

### Les impacts sur les plus vulnérables

Alors que l'action climatique dans les villes ne parvient pas à être à la hauteur des défis

auxquels elles sont confrontées, les personnes les plus exposées sont « aussi celles qui sont déjà confrontées à des inégalités structurelles persistantes et chroniques », a déclaré Mme Rossbach. « Les implantations informelles et les bidonvilles – généralement situés dans des zones écologiquement sensibles et dépourvus d'infrastructures de protection – sont souvent les plus touchés par les catastrophes liées au climat ou les événements extrêmes », a-t-elle souligné. Elle a ajouté que ces communautés vulnérables sont non seulement plus exposées aux risques en premier lieu, mais aussi moins susceptibles de recevoir de l'aide une fois qu'un choc se produit. « La transformation accélérée des bidonvilles et des implantations informelles, ainsi que la réponse aux besoins des territoires les plus vulnérables des villes sont donc une priorité », a-t-elle dit.

### Rétrécissement des espaces verts

Les pressions d'une crois-

sance mal gérée ont également entraîné une diminution constante des espaces verts dans de nombreuses zones urbaines, la part moyenne des espaces verts dans les zones urbaines du monde entier passant de 19,5 % en 1990 à 13,9 % en 2020. Plus inquiétant encore est le fait que les interventions climatiques n'ont pas réussi à protéger les communautés les plus vulnérables ou ont aggravé leur situation. Ces exemples incluent ce que l'on appelle la « gentrification verte », lorsque des mesures bénéfiques telles que la création de parcs entraînent soit le déplacement direct de ménages pauvres, soit une augmentation de la valeur des biens immobiliers, les privant ainsi de leur accessibilité.

### Une partie de la solution

Cependant, malgré les obstacles complexes auxquels les villes sont confrontées dans un contexte d'urgence climatique de plus en plus grave, le rapport souligne

également l'importance de considérer les zones urbaines non seulement comme une partie du problème, mais aussi comme une partie de la solution. « Avec des investissements audacieux et une bonne planification et une bonne conception, les villes offrent d'immenses possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de s'adapter aux effets du changement climatique et de soutenir durablement les populations urbaines », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans l'avant-propos du rapport. Il a noté que des centaines de villes « ouvrent la voie en développant des espaces verts inclusifs, en réduisant les émissions grâce à une planification et une construction intelligentes et en investissant dans les énergies renouvelables pour alimenter les services civiques comme les réseaux de transport ».

Avec [news.un.org](http://news.un.org)

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Votre bien-être matériel se trouvera sous la protection de Saturne en bel aspect. Amélioration positive dans ce domaine, probablement à la suite d'une promotion professionnelle ou d'une importante rentrée d'argent plutôt inattendue.

**Taureau** Sur le plan financier, certaines situations se débloquent comme par enchantement. Vous pourrez tenter avec succès un coup habile. Mais, quelle que soit votre chance, soyez circonspect dans vos dépenses.

**Gémeaux** Avec l'appui du Soleil, votre équilibre budgétaire devrait être assez solide. Mais attention tout de même à Neptune mal aspecté, qui pourra vous brouiller les idées ou vous rendre trop confiant et trop optimiste. Si vous avez des décisions financières importantes à prendre, qu'ils s'agisse d'achats ou de placements, renseignez-vous avant de faire un choix, et méfiez-vous des rumeurs sans fondement.

**Cancer** Sur le plan financier, la prudence s'imposera. Sachez patienter sans enrager. Avant la fin de la journée un déblocage bénéfique pourrait intervenir si vos projets et vos spéculations restent intelligents et raisonnables.

**Lion** Vous ne ménagerez pas votre peine pour améliorer votre pouvoir d'achat. Vous chercherez à gérer avec soin vos finances. Avec le coup de pouce de la planète Neptune, vos efforts seront rapidement récompensés.

**Vierge** L'influence du Soleil dans le secteur argent vous inclinera à améliorer vos revenus. Mais attention à Mars, qui pourra dans le même temps vous pousser à trop dépenser. Restez raisonnable si vous tenez à mettre quelques économies de côté pour vos vacances ou autres.

**Balance** Ce ne sera pas le moment de se lancer dans des spéculations hasardeuses ; tenez-vous-en aux valeurs sûres. N'essayez pas d'imposer votre volonté à contre-courant, vous pourriez être balayé de manière irrémédiable.

**Scorpion** Cette position de Neptune pourra amener quelques complications côté finances. Gardez les pieds sur terre, et évitez les dépenses "coup de cœur" que vous regretterez aussitôt après. Surveillez également vos placements de très près.

**Sagittaire** Si vous avez des ennuis d'argent, Neptune en bonne position dans votre Ciel vous offrira de nombreuses possibilités de vous en sortir. Certes, vous devrez effectuer des démarches, écrire des lettres, contacter des personnes influentes et probablement faire appel à certains de vos amis. Mais n'ayez pas peur de vous lancer dans l'aventure : ce que vous entreprenez aujourd'hui aura toutes les chances d'aboutir.

**Capricorne** Vous bénéficierez d'une sacrée chance en argent aujourd'hui. Bonne rentrée probable. Jouez à un jeu de hasard, sans oublier de consulter votre nombre de chance du jour.

**Verseau** Votre équilibre pécuniaire de base devrait rester solide. Mais vous devrez tout de même vous méfier de l'impact de Saturne. Il pourra affecter votre comportement en matière d'argent. Attention, donc, si des envies folles vous passent par la tête, à ne pas jeter vos économies par les fenêtres. Si vous êtes en voyage, notamment, méfiez-vous de la griserie afin d'éviter les dépenses superflues.

**Poisson** Un petit coup de chance est possible cette fois. C'est en effet Vénus, la planète de l'amour, mais qui est aussi, avec Jupiter et Neptune, l'une des planètes de chance du Zodiaque, qui influencera l'un de vos secteurs d'argent. Vous pourrez avoir une bonne surprise : par exemple, voir quelqu'un vous rembourser une dette que vous aviez oubliée, ou une personne compétente vous accorder une prime imprévue, sur laquelle vous ne comptiez pas.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses - Agoè Télessou  
Email : [contact@leconomistedutogo.tg](mailto:contact@leconomistedutogo.tg)  
Site web : [www.leconomistedutogo.tg](http://www.leconomistedutogo.tg)  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

### Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

### Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

### Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

### Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

### Directeur Commercial

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



**AFRIQUE FORTUNE SARLU**  
Vivre serein dans une propriété sécurisée



Sise à Avedji carrefour Limousine, Lomé Togo  
Tel : 91068288/ 90339292

**Domaine d'intervention :** Expertise juridique, gestion des successions, expertise foncière et immobilière, achat et vente d'immeubles, bâtiment et travaux publics, commerce général import-export.

Togo

# Vers une consolidation de la gouvernance avec le Parlement bicaméral

Six mois après l'adoption de sa nouvelle constitution, le Togo avance dans la mise en œuvre de ses réformes institutionnelles, avec un accent particulier sur l'établissement d'un Parlement bicaméral.

Lors du dernier conseil des ministres, deux ordonnances essentielles ont été adoptées après validation par la Cour constitutionnelle. Elles visent à préciser les modalités de fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée nationale, contribuant ainsi à asseoir les bases d'un système parlementaire équilibré et harmonieux. La première ordonnance définit les règles encadrant le Sénat, notamment le nombre de sénateurs, leurs indemnités, les critères d'éligibilité ou de désignation, ainsi que les incompatibilités de fonction. Ce texte prévoit aussi la manière de pourvoir aux sièges vacants et établit le statut des anciens sénateurs,

créant ainsi un cadre précis pour cette nouvelle institution. Quant à la seconde ordonnance, elle concerne l'Assemblée nationale, en fixant les mêmes types de dispositions : nombre de députés, indemnités, conditions d'éligibilité et d'incompatibilités. Ces précisions visent à aligner l'Assemblée sur les récentes évolutions, facilitant une collaboration fluide avec le futur Sénat. Le Sénat togolais sera composé de deux tiers de membres élus

par les représentants des collectivités locales et d'un tiers de membres nommés par le Président du conseil des ministres, ce qui traduit une volonté de représenter à la fois les collectivités et de donner une voix à l'exécutif. En parallèle, des discussions sont en cours pour réviser le code électoral en vue des élections sénatoriales, une étape cruciale pour finaliser la mise en place de cette nouvelle architecture institutionnelle.

Hélène Martelot



## Bayern Munich

### 4 attaquants ciblés pour remplacer Harry Kane

Le club bavarois est ravi du rendement de son attaquant star. Mais il n'oublie pas que l'Anglais va bientôt fêter ses 32 ans...

Si il y a bien une chose que le Bayern Munich ne regrette pas, c'est d'avoir posé 100 M€ sur la table en 2023 pour s'offrir le trentenaire Harry Kane. L'Anglais n'a pas encore décroché le moindre trophée d'envergure avec le géant bavarois, mais ses statistiques prouvent qu'il reste l'un des meilleurs numéros 9 du monde. Cette saison, il en est à 17 buts et 9 passes décisives en 15 matches, portant ainsi son total à 61 réalisations et 21 offrandes en 60 rencontres depuis 2023. À l'heure où le PSG affiche une inefficacité offensive désespérante, notamment en Ligue des Champions, les supporters parisiens qui ne voulaient pas de Kane quand l'Anglais était annoncé du côté de la Porte d'Auteuil l'an dernier ont peut-être revu leur position concernant l'ancien des Spurs. À Munich, on s'en frotte les mains, mais pas



question de s'endormir sur ses lauriers. Kane est certes lié au Bayern jusqu'en 2027, mais l'Anglais fêtera ses 32 ans l'été prochain.

#### Le Bayern prépare l'avenir

Selon Bild, le géant bavarois commencerait donc déjà à préparer l'après-Kane. Le quotidien allemand dévoile d'ailleurs la liste des quatre attaquants ciblés par l'écurie munichoise. Sans surprise, le Suédois Viktor Gyökeres (26 ans) en fait partie. Le joueur du Sporting CP (66 buts inscrits en 67 matches) est le

buteur que toute l'Europe s'arrache. Certains en rêvent même dès cet hiver. Mais pour l'arracher aux Leões, il faudra mettre au moins 70 M€ sur la table. Le Bayern n'exclut pas non plus de faire sa spéciale, à savoir recruter les meilleurs éléments de la Bundesliga. Deux jours du RB Leipzig seraient d'ailleurs ciblés : le Slovène Benjamin Sesko (21 ans, 25 buts en 56 matches) et le Belge Loïs Openda (24 ans, 34 buts en 59 matches). Concernant le premier, le RBL a fixé son prix de départ à 70 M€. Quant au deuxième, il dispose d'une clause libératoire de 80 M€ valable à partir de l'été 2026. Enfin, la sensation égyptienne de l'Eintracht Frankfurt Omar Marmoush (25 ans, 29 buts en 55 matches) est également ciblée. Courtisé par Liverpool, Marmoush est estimé entre 50 et 60 M€ par son club. Avec [footmercato.net](https://www.footmercato.net)

## Novembre Bleu

### Un regard porté sur la santé masculine au Togo

C'est en pleine rue à Lomé, que la campagne "Novembre Bleu Togo" a été lancée, le mercredi 6 novembre 2024 par Bébé Trésor, un média togolais spécialisé dans l'éducation prénatale et parentale. Ce lancement qui marque le début d'une initiative attendue, consacrée à la santé masculine a été fait face à un public de journalistes et de passants curieux.

● Hélène Martelot

C'était sous le thème « Faire de la santé masculine un combat au quotidien ». Le choix de cette démarche est de sensibiliser sur la santé masculine, un domaine souvent négligé. La directrice de publication de Bébé Trésor, et coordonnatrice du projet Novembre bleu, Christelle Agnindom, Ce projet a pour ambition de sensibiliser la population togolaise, particulièrement les hommes, sur les questions de santé masculine, avec un accent mis sur la lutte contre le cancer de la prostate, qui reste l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes. « Notre objectif est de mobiliser les Togolais autour de cette cause pour laquelle il existe encore un certain silence, contrairement aux campagnes d'octobre dédiées au cancer du sein pour les femmes », a-t-elle souligné. Selon elle, au Togo, un grand nombre d'hommes ignorent l'existence de Novembre Bleu, un mois mondialement dédié à la santé masculine, notamment aux cancers de la prostate et des testicules. « Bébé Trésor avait déjà mis en lumière ce silence en novembre 2023, dans un article intitulé Promotion de la santé des hommes : Silence radio, pourtant ils souffrent ! », raconte Chris-



telle Agnindom. Emue par les retours des lecteurs masculins, elle dit avoir constaté que 70 % d'entre eux se sentaient marginalisés dans les initiatives de santé publique. « Novembre devrait être pour les hommes ce qu'octobre est pour les femmes », a-t-elle déclaré. Avec cette campagne, Bébé Trésor s'engage donc à combler ce vide en lançant un éventail d'actions pour sensibiliser les hommes à l'importance de la prévention en matière de santé.

#### Une mobilisation inédite pour un sujet oublié

Durant le mois de novembre, plusieurs activités sont prévues. Il s'agit des campagnes digitales, sessions d'information sur les cancers masculins, challenge "Contenu Bleu", sensibilisation en milieu professionnel et des émissions médiatiques. Bébé Trésor espère ainsi briser le silence et attirer l'attention sur un enjeu de santé crucial pour la population active

masculine. La directrice de publication a également souligné le besoin de soutien des organisations de la société civile et des acteurs publics pour porter le message de la santé masculine. Elle a lancé un appel aux médias, aux professionnels de santé et aux institutions, afin de faire de cette cause une priorité nationale.

#### Vers une société plus inclusive et égalitaire

Cette initiative rejoint les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, notamment l'ODD 3 pour la santé et le bien-être, l'ODD 5 pour l'égalité entre les sexes, et l'ODD 10 pour la réduction des inégalités. Mme Agnindom estime que la prise en compte de la santé des hommes peut contribuer à apaiser certaines frustrations sociales et à réduire les inégalités. Pour elle, il est primordial de promouvoir des actions qui incluent les hommes de manière équitable

## Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

### Le Togo en chiffres

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigeria	4,0	Malaisie	2,7
Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, le somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100			
<b>Produits échangés</b>			
<b>1,0 Mds USD de produits exportés en 2020</b>		<b>2,2 Mds USD de produits importés en 2020</b>	
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	5,0	Energie électrique	5,2
Phosphates de calcium et phosphates ammoniacaux, naturels et crues	4,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...)	5,2
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	4,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9
Produits de beauté ou de maquillage préparés et présentations pour l'esthétique ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	4,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4
Motocycles - y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side-car, side-car, side-car	6,8	Motocycles - y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side-car, side-car, side-car	3,4
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,2
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	5,4	Ris	2,7
Parapneus, boîtes, couvercles, etc.	3,3	Véhicules automobiles pour le transport	2,5

# AFIS

AFRICA FINANCIAL SUMMIT

2 0 2 4

Casablanca  
9-10 December 2024

# Partner

# BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

afis.africa/2024  
#AFIS2024



AFIS



KINGDOM OF MOROCCO

CMJN

CMJN